

UNAFORIS

Union Nationale des Acteurs de Formation
et de Recherche en Intervention Sociale

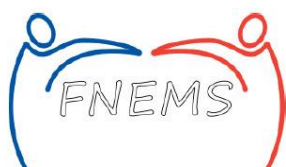
Règlement du concours UNAFORIS Journée mondiale du travail social 2023



Thématique

« La diversité »

Concours UNAFORIS organisé en partenariat avec



Fédération Nationale
des Etudiant.e.s en
Milieu Social



1) PRESENTATION DU CONCOURS

L'UNAFORIS, Union nationale des acteurs de formation et de recherche en intervention sociale, organise la 2^{ème} édition du concours « Journée mondiale du travail social (JMTS) ».

Ce concours a pour objectif de **valoriser ce qui est réalisé par notre réseau à l'international (projets, mobilités, etc.) en permettant aux étudiants et stagiaires en formation sociale de s'exprimer sur une thématique choisie par le réseau UNAFORIS par la présentation d'une expérience internationale et/ou interculturelle en cours ou déjà menée, via un support : vidéo, écrit. En 2023, le thème retenu est : La diversité.**

Nous l'entendons au sens

- de l'égalité entre les hommes et les femmes et/ou,
- de la prise en compte de critères reflétant la diversité de situations comme par exemple l'origine, le handicap, l'âge, l'état de santé, les opinions politiques ou syndicales, la croyance, l'orientation sexuelle ou le genre etc.

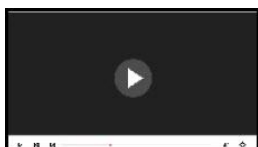
2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

CIBLES - Le concours UNAFORIS « JMTS 2023 » s'adresse **aux étudiants* et stagiaires en formation sociale dans les établissements de formation en travail social du réseau UNAFORIS actuellement en formation ou ayant été diplômés en 2022.**

SUPPORTS - Les supports (vidéo, écrit) peuvent être réalisés :

→ **Par une personne ou un groupe de personnes (Attention, dans le cas d'un groupe, il convient de désigner un référent principal)**

• Dans ou hors du cadre pédagogique.



La durée des **supports vidéo** doit être de **3 à 5 minutes maximum**. Les moyens de tournage sont laissés libres,

cependant ils doivent permettre une projection de la vidéo sur un grand écran.



Les supports écrits doivent être présentés au format A4 (21 cm x 29,7 cm) de 2 à 4 pages maximum.

(Exemple de support écrit : un article éventuellement illustré, une bande dessinée.).

* y compris les étudiants étrangers inscrits dans un établissement de formation du réseau UNAFORIS effectuant ou ayant effectué une mobilité depuis 2020

3) DATES CLES

20 octobre 2022	Lancement officiel du concours
1^{er} décembre 2022	Ouverture du dépôt des supports du concours en ligne avec formulaire d'inscription
27 janvier 2023	Date limite d'envoi des supports vidéo ou écrits
Du 30 janvier au 03 février 2023	Pré-sélection des supports par un comité pour une sélection des meilleurs supports dans chaque catégorie « vidéo » et « support écrit », à partir de critères d'évaluation
Du 06 au 19 février 2023	Votes en ligne par les internautes sur les supports en compétition dans chaque catégorie

	> Les lauréats seront informés du résultat des votes par l'UNAFORIS à partir du 20 février 2023.
21 mars 2023 (Date officielle de la JMTS)	Annonce des résultats en direct sur internet avec les lauréats

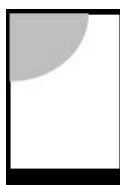
4) DEPOT DES SUPPORTS

➔ **INSCRIPTION** : L'inscription au concours UNAFORIS « JMTS 2023 » est gratuite et s'effectue en ligne via un formulaire disponible sur le site de l'UNAFORIS.

➔ **ENVOI DES SUPPORTS** : Les supports doivent être envoyés par courrier à l'UNAFORIS - Concours « JMTS 2023 » - 8 rue Mayran - 75009 PARIS, avant le 27 janvier 2023, cachet de la Poste faisant foi.



Les vidéos doivent être envoyées à l'UNAFORIS par courrier sur clé USB au format MPEG ou API.



Les supports écrits doivent être envoyés au format A4 (21 cm x 29,7 cm) de 2 à 4 pages maximum : Une version papier et une version numérique seront à transmettre à l'UNAFORIS.

L'envoi à l'UNAFORIS doit obligatoirement s'accompagner des éléments listés ci-dessous :

- Le support réalisé
 - La vidéo de 3 à 5 minutes sur une clé USB
 - Le support écrit, format A4 en version numérique sur une clé USB et en version papier
- Le formulaire de dépôt renseigné et signé
- Le règlement du concours signé
- Les autorisations (attention : dans le cas d'un groupe, chaque membre du groupe doit remplir une autorisation, ainsi que le référent principal désigné)
 - Pour la vidéo : autorisation de cession de droits d'auteur, à l'image et de diffusion, attestation sur l'honneur de l'utilisation légale de logiciels
 - Pour le support écrit : autorisation de cession de droits d'auteur et de diffusion

Les autorisations et le formulaire de dépôt sont disponibles sur le site de l'UNAFORIS.

5) PRE-SELECTION

Un **comité de sélection** des supports déposés sera constitué à minima de :

- 1 à 2 représentants internationaux de l'UNAFORIS,
- 1 représentant de la FNEMS, Fédération nationale des étudiant-e-s en milieu social,
- 1 représentant du réseau documentaire PRISME,
- 1 représentant de l'AFRIS France (à confirmer)
- 1 représentant de la MAIF
- 1 à 2 représentants du pôle national ressources et développement de l'UNAFORIS.

Le comité aura pour mission d'évaluer **entre le 30 janvier et le 3 février 2023** l'ensemble des supports reçus dans chaque catégorie à partir de critères. Il désignera ainsi les meilleurs supports qui participeront aux votes en ligne des internautes **entre le 6 et le 19 février 2023**.

CRITERES D'EVALUATION
Pertinence du projet présenté par rapport à la thématique UNAFORIS de la JMTS 2023
Intérêt du projet présenté et/ou originalité
Qualité didactique / pédagogique en vue d'une diffusion internationale
Apport de la dimension internationale / interculturelle du projet dans la formation concernée
Qualité de contenu et de forme

6) PRIX ATTRIBUES

Deux prix seront remis », le 21 mars 2023 : le **PRIX « VIDEO »** le **PRIX « SUPPORT ECRIT**.

Les lauréats (1) se verront offrir :

- **Un Pass Interrail d'une valeur de 300 €**
- **ou**
- **L'attribution de chèques culture d'une valeur de 300€**

Le projet lauréat pourra par ailleurs être présenté auprès d'étudiants d'au moins un EFTS partenaire, auprès d'étudiants

(1) Si le prix décerné concerne un support de groupe, le référent principal sera désigné lauréat

NB à titre exceptionnel et sur demande motivée du lauréat, le soutien financier d'un projet associatif en lieu et place de la délivrance d'un prix pourra être étudiée par le comité de sélection

7) AUTORISATIONS

Pour participer au concours UNAFORIS « JMTS 2023 » et compte tenu que les supports seront diffusés auprès du grand public lors de votes en ligne, les concourants s'engagent à :

- Envoyer à l'UNAFORIS les autorisations de cession de droits à l'image, des droits d'auteur et des droits de diffusion lors de l'envoi des supports réalisés ;
- Céder à titre gracieux à l'UNAFORIS la diffusion de leur vidéo ou de leur support écrit dans le cadre du concours UNAFORIS « JMTS 2023 », mais aussi de ses activités auprès de ses différents publics, notamment sur les canaux numériques (sites internet et réseaux sociaux) de l'UNAFORIS, de ses établissements de formation adhérents et de ses partenaires, ainsi que sous toutes formes et sur tous supports connus et inconnus à ce jour.

La participation au concours UNAFORIS « JMTS 2023 » implique l'acceptation du présent règlement.

Date :

Nom + prénom :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »